



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
qui s'est tenue le 24 avril 2019, à 19 h 00,
à la bibliothèque de l'École polyvalente de l'Érablière**

Sont présent(e)s :	Ayotte, Joanne Bacon, Nathalie Cossette, Jolaine Deschênes, Éric Gingras, Frédérique Hébert, Carol Lapierre, Véronique Lasalle, Audrey Neault, René Riopel, France Rioux, Nathalie Turgeon, Mélanie	enseignante parent parent parent enseignante parent élève élève représentant du personnel professionnel enseignante directrice enseignante
Sont absent(e)s :	Amyot, Renée Boivin, Sylvain, Desjardins, Nathacha Gervais, Marc Girard, Manon Hotte, Marie-Ève Loyer, Paul Mitamba Mwayua, Florence Verreault, Julie	membre de la communauté parent représentante du personnel de soutien représentant de la communauté parent enseignante commissaire parent enseignante, substitut

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

M. Deschênes souhaite la bienvenue à tous les membres. Il constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 02.

2. Approbation de l'ordre du jour (CÉ-2018-2019-53)

M. Deschênes fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre du 24 avril 2019. Aucun point n'est ajouté au varia. M. Hébert propose l'adoption de l'ordre du jour, et Mme Ayotte appuie la proposition. Le procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 6 février 2019 et suivi (CÉ-2018-2019-54)

M. Deschênes demande aux membres du conseil de faire la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre et de faire part des corrections à y apporter. Après la lecture du procès-verbal, Mme Riopel propose son adoption. Mme Cossette appuie cette dernière. Le procès-verbal de la rencontre du 6 février 2019 est adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun membre du public n'était présent.

5. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement

M. Deschênes fait la lecture des différents projets de résolution.

Projet de résolution CÉ 24 avril 2019 pour approbation par courriel

TITRE : Activités de financement – Avril mois de l'autisme (CÉ-2018-2019-55)

L'équipe de la Coop Polyservices de l'Érablière désire organiser une vente de biscuits/pâtisseries préparés par les élèves de l'unité 6 afin de souligner le mois de l'autisme (avril). La vente aura lieu les 2-9 et 15 avril 2019 à l'heure du dîner. Les profits iront à la Coop Polyservices de l'Érablière afin de subvenir au projet sandwicherie et payer les frais de kilométrages lors des sorties de bénévolat. Madame Rioux propose l'approbation de cette activité.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Les membres appuient le projet par courriel.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Lab TV et visite de la maison Radio-Canada (CÉ-2018-2019-56)

M. Christian Maranda souhaite organiser une sortie afin de visiter le Lab TV et la maison Radio-Canada le 26 avril 2019, de 9 h 20 à 21 h 30 avec les élèves de PMR secondaire 2.

Les objectifs poursuivis par cette sortie sont :

- Expérimenter le travail d'équipe en production télévisuel;
- Découvrir les métiers qui y sont rattachés;
- Apprendre à travailler avec la contrainte d'un enregistrement en direct.

Une autorisation parentale sera nécessaire. Le coût total de l'activité est 2539.50\$ et sera payé via le budget PMR.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Les membres appuient le projet par courriel.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement





TITRE : Règles de conduite avec corrections pour 2019-2020 (CÉ-2018-2019-57)

Les règles de conduite pour la prochaine année scolaire 2019-2020 avec corrections a été proposé par madame Nathalie Rioux.

Considérant le peu de modification ainsi que les délais avec la compagnie de l'agenda (18 avril), il a été demandé d'approuver les règles par courriel.

Les membres du personnel ont été consultés. Il est ressorti que les règles sont claires et couvrent tous les aspects de la vie scolaire.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Les membres du conseil appuient cette proposition par courriel.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Géorallye (enquête policière) (CÉ-2018-2019-58)

Une sortie de Géorallye avec les élèves de secondaire 1 PMR a été proposée de 2 mai de 8 h 30 à 15 h 45.

Les objectifs poursuivis par cette sortie sont :

- ✓ Utilisation des Tivs (iPad) et d'appareils de géolocalisation;
- ✓ Prise de décision, réflexions avec les concepts de : mobile, alibi et traces;
- ✓ Résolutions de problèmes en équipe.

Une autorisation parentale sera nécessaire. Le coût total de l'activité est 2860.00\$ et sera payé via le budget PMR.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Les membres appuient la proposition d'activité par courriel.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Émulation 2^{ième} étape (CÉ-2018-2019-59)

Madame Jacinthe Roberge souhaite organiser une sortie afin de récompenser les élèves méritants de la 2^{ième} étape le 21 mars 2019. De la pizza sera servie et les élèves méritants sont invités à aller visionner un film au Cinéma 9.



Une autorisation parentale sera nécessaire. Le coût total de l'activité est 1803.00\$ et sera payé via le budget émulation et école.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Les membres appuient la proposition d'activité par courriel.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



Projet de résolution CÉ 24 avril 2019 pour approbation

TITRE : Voyage pour la classe d'entrepreneuriat à Toronto (CÉ-2018-2019-60)

Du 17 mai (8 h 30) au 19 mai (23 h 00), dans le cadre du cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat (secondaire 5), les élèves ont comme projet de troisième étape l'organisation d'un voyage. La destination sélectionnée est Toronto. Les participants seront accompagnés de leur enseignante, madame Nadia Tremblay et de madame Jessica D'Aoust.

Le coût approximatif sera de 350\$. Ceci inclut le transport en train, l'hébergement, les déjeuners et les activités. Certains repas et dépenses personnelles ne sont pas inclus dans le prix.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- Mettre en application les apprentissages réalisés pendant l'année (financement, communications, création d'activités, etc.);
- Évaluer la qualité entrepreneuriale de la coopération;
- Récompenser tous les efforts qui ont été mis au courant de l'année.

L'autorisation parentale sera exigée

**Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Ayotte appuie la proposition.
Celle-ci est approuvée à l'unanimité.**

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement





TITRE : Math au resto (CÉ-2018-2019-61)

Pour une 4e année, nous souhaitons faire une sortie au restaurant avec nos élèves. Ils quitteront l'école dans les véhicules des intervenants de la FPT pour se rendre au Boston Pizza situé au 61 de la Gappe à 11h00 le mercredi 2 mai 2019. Les parents devront débourser 20,00\$ afin que leur enfant puisse commander un dîner en restaurant. Le retour est prévu pour 14h30. Les élèves qui ne désirent pas s'acheter un dîner pourront apporter leur boîte à dîner. Les participants seront accompagnés de Amélie Viel, Dayna Monette et Marie-Ève Hotte. Un coût additionnel de 24,00\$ (5 voitures pour le transport FPT) est aussi à prévoir, mais il sera assumé par l'école.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- Appliquer les notions vues en mathématiques (taxes, pourboires, prix et facturation);
- Appliquer les règles de bienséance et faire preuve d'autonomie dans un restaurant (A.P.S.);
- Lire et comprendre un menu;
- Utiliser le vocabulaire adéquat pour communiquer (français).

L'autorisation parentale sera exigée.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Lapierre l'appuie. L'activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement

TITRE : Fin d'année à la FPT (CÉ-2018-2019-62)

Tout au long de la 3e étape, les élèves de la FPT 3e année, seront responsables de l'organisation des évènements de la fin d'année à la FPT qui auront lieu le mardi 18 et le mercredi 19 juin 2019.

Nous prévoyons que les activités seront les suivantes:

- ♣ Mardi 18 juin café Pärlé Bistro Ludique, 325 Gréber coût de 6,00\$ x 23 pers = 138,00 (+ taxes 158,70) + transport (0,48 \$ x 9 km x 5 voitures= 21,60\$) = total mardi 180.30\$.
- ♣ Mercredi 19 juin sortie au Musée de la Nature, 240 rue McLeod Ottawa, frais d'entrée 285,00\$ + transport (0.48\$ X 26.80 km x 5 voitures = 64.32\$) = 349.82\$
- ♣ Grand total des frais pour les 2 activités: 530.12\$

Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- Planifier et mener à terme un projet (APS) qui permet à tous les élèves de la FPT de célébrer la fin de l'année scolaire;
- Gestion des ressources: humaines, financières et temporelles;



- Créer un sentiment d'appartenance et favoriser les liens entre les élèves et les intervenants.

L'autorisation parentale sera demandée et tous les frais reliés aux activités seront payés par les entreprises de la FPT ainsi que le lave-auto.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. M. Neault appuie la proposition.
Cette dernière est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Lave-auto (CÉ-2018-2019-63)

Amélie Viel, Dayna Monette et Marie-Ève Hotte nous propose la tenue d'une levée de fonds sous forme de lave-auto le 14 ou 15 mai 2019, et le 29 ou 30 mai 2019. L'activité débutera à 9h15 et se terminera vers 15h30 tout en respectant les pauses habituelles. L'activité se déroulera au débarcadère de l'école. Toute l'équipe de la FPT sera mobilisée pour accomplir les différentes tâches du Lave-Auto: préparation de matériel, lavage intérieur, lavage extérieur, ranger la station de travail.

Nos clients seront le personnel de l'école désirant faire appel à nos services :

- 25,00\$ pour une voiture;
- 30,00\$ pour un camion ou VUS.

Les fonds amassés seront utilisés afin de financer nos sorties de fin d'année. L'école possède déjà une police d'assurance afin de nous permettre de faire un lave-auto.

Les objectifs poursuivis par ces activités sont :

- Initiation au métier, plateau de stage interne. Secteur 10 transport - nettoyeur de véhicule. (S.M.T);
- Planification et organisation d'un projet (A.P.S.).

L'autorisation n'est pas nécessaire.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Riopel l'appuie. Cette activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement





TITRE : Voyage Boston PMR et Aquatique 2019-2020 (CÉ-2018-2019-64)

Le voyage s'adresse à tous les élèves inscrits au programme PMR et AQUATIQUE, de la première à la troisième année du secondaire. Le voyage sera du 26 juin au 29 juin 2020 (4 jours et 3 nuits). Les participants seront accompagnés de monsieur Michel Turcotte et de 5 autres accompagnateurs, plus un guide. Ce projet de voyage les amènera à visiter plusieurs endroits à Boston (Liberty Trail, Quincy Market, Campus d'Harvard, Musée des Sciences, Aquarium de New England, Fenway Park, parc d'amusement Six Flags, etc.).

Le coût du voyage est d'environ 550 \$, taxes incluses (frais de transport en autocar de luxe, 3 nuits d'hébergement en occupation quadruple dans l'hôtel Wyndham à Andover avec piscine intérieure, visites, billets de cinéma, billets de six flags et 3 déjeuners).

Plusieurs campagnes de financement seront offertes afin que les élèves puissent autofinancer leur voyage (vente de chocolat Lamontagne, vente par catalogues, vente de produits AVON, vente de billets pour panier cadeaux, emballage au maxi).

Les objectifs poursuivis par ces activités sont :

- Vivre une insertion linguistique en anglais ;
- Découvrir une grande ville importante au États-Unis ;
- Visites d'endroits liés à la culture et au monde technologique;
- Vivre une expérience de voyage hors du commun;
- Pratiquer les notions d'anglais apprises en classe.

L'autorisation parentale sera exigée.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. M. Hébert appuie la proposition.
L'activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



TITRE : Visite des édifices Nouvel Horizon et Escale avec les finissants de la FPT et du FMS (CÉ-2018-2019-65)

3 mai : Visite d'un groupe de 13 élèves à l'édifice Nouvel Horizon accompagné de 3 adultes.

16 mai : Visite d'un groupe de 12 élèves à l'Édifice Escale accompagné de 3 adultes.

Le départ se fera de l'école à 9 h 00 et le retour à 12 h 00.

Les seuls frais seront des frais de kilométrage pour 3 automobiles.



Les objectifs poursuivis par cette activité sont :

- Meilleur connaissance de la FGA
- Favoriser le passage FMS/FPT vers le FGA

L'autorisation parentale sera exigée.

Madame Rioux propose l'approbation de cette activité. Mme Lapierre l'appuie. L'activité est approuvée à l'unanimité.

Approuvé par le conseil d'établissement



Refusé par le conseil d'établissement



6. Projet éducatif

Mme Rioux informe les membres du conseil d'établissement qu'elle fera une présentation du projet éducatif maintenant que les sondages sont terminés auprès des élèves, des parents et des membres du personnel. La participation au sondage a été bonne pour les différents groupes ciblés. Mme Rioux fera état des constats qui ressortent des résultats aux sondages.

Le mandat des membres du conseil lors de la rencontre est de prendre connaissance de la présentation faite par Mme Rioux et de formuler leurs questionnements et leurs commentaires. Ces derniers sont transmis à la direction générale de la Commission scolaire des Draveurs. C'est uniquement lors de la rencontre du 15 mai 2019 que le projet éducatif devra être approuvé par les membres du conseil d'établissement.

Mme Rioux fait donc la présentation des résultats obtenus à la suite des sondages. Elle explique que le projet éducatif vise l'atteinte de cibles identifiées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ces dernières concernent d'abord la diminution de l'écart entre les différents groupes d'élèves (garçons/filles, sans plan d'intervention/avec plan d'intervention, immigrant/non immigrant). La deuxième grande cible du MEES est que, d'ici 2030, 90% des élèves de moins de 20 ans obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et que 85% d'entre eux obtiennent un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Mme Rioux informe les membres du conseil d'établissement que, en fonction des chiffres qu'elle a présentement, elle constate que l'École polyvalente de l'Érablière se situe sous les cibles ministérielles, mais pas de façon majeure.

Après avoir présenté les cibles, Mme Rioux présente les forces et les défis qui ont émergé des réponses obtenues dans les sondages. Ainsi, un travail devra être fait quant à la communication avec les parents (uniformisation des pratiques), au sentiment d'appartenance des élèves, au travail fait autour de la prévention de l'intimidation et au soutien entre les différents corps d'emploi. Mme Rioux souhaite informer les membres du conseil que, dans l'ensemble, les parents, les élèves et les membres du personnel sont satisfaits de l'école.



Au terme de la présentation, Mme Rioux demande aux membres du conseil s'ils ont des commentaires ou des questionnements à formuler. M. Deschênes souligne que l'école pourrait amorcer, avec les élèves, une discussion autour de l'encadrement du jeu électronique. Mme Rioux souligne que cela pourrait se faire dans le cadre des cours si cela peut permettre l'atteinte des objectifs pédagogiques du Programme de formation de l'école québécoise. Elle mentionne que les enseignants et les élèves du PMR abordent cette thématique. Mme Cossette souhaite tout de même souligner que l'école n'est pas la seule responsable de l'encadrement entourant les jeux électroniques.

7. Normes de classement (CÉ-2018-2019-66)

Mme Rioux présente pour approbation les normes de classement pour l'année scolaire 2020-2021. Les nouvelles normes sont le fruit d'un travail commun entre les quatre écoles secondaires de la Commission scolaire des Draveurs. Ces dernières ont été présentées aux enseignants. Elles visent une harmonisation des pratiques au sein des écoles tout en favorisant le maintien de la motivation scolaire chez les élèves. Ainsi, le redoublement serait considéré comme une mesure exceptionnelle à la fin premier cycle. Il apparaissait discutable pour les directions des établissements secondaires de demander à un élève de reprendre toute une année pour une matière échouée, surtout quand on considère que le ministère prévoit un cheminement par cycle.

Mme Rioux présente les modifications faites aux normes de classement, dont celles concernant le passage entre la première secondaire et la deuxième secondaire et celles portant sur la possibilité de recommander un élève ayant obtenu une note entre 65% et 69% pour le cours de sciences avancées de 4^e secondaire. Mme Bacon s'inquiète du fait qu'un élève qui échouerait son français et ses mathématiques de première secondaires pourrait poursuivre en deuxième secondaire s'il réussit ses cours d'histoire, d'anglais et de sciences. Ses inquiétudes sont partagées par certains enseignants. Mme Rioux souligne que cette situation se produit très rarement et qu'il y aura toujours une étude des dossiers qui sera faite afin de prendre la meilleure décision possible pour l'élève.

M. Neault propose l'adoption des nouvelles normes de classement. Mme Cossette appuie la proposition. Les normes de classement pour l'année scolaire 2020-2021 sont adoptées à l'unanimité.

8. Calendrier des étapes 2019-2020 (CÉ-2018-2019-67)

Mme Rioux présente le calendrier des étapes pour l'année scolaire 2019-2020 aux membres du conseil. Ce dernier respecte les 180 jours obligatoires. L'année prochaine, il n'y aura qu'une seule journée pédagogique flottante le 29 mai 2020. Cette mesure a été adoptée par la CSD afin de réduire les coûts de transport.

Mme Riopel propose l'adoption du calendrier des étapes 2019-2020, et Mme Bacon l'appuie. Le calendrier des étapes 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

9. Correspondance

Il n'y a aucune correspondance,



10. Information – Mot de la directrice

Mme Rioux souhaite faire part aux membres du conseil d'établissement des différents événements qui ont marqué le quotidien de l'école. Elle souligne d'abord que la soirée du 7 février dernier a été un franc succès. Les élèves ont beaucoup apprécié le premier contact et ont aimé découvrir les volets sports, musique et arts. Il semble que l'intérêt des jeunes soit très grand pour les activités sportives.

Tout juste avant la relâche avait lieu le Carnaval pour souligner le 40^e anniversaire de l'école. L'activité a été un franc succès, surtout le concours de tir au poignet. Mme Rioux informe les membres du conseil d'établissement qu'ils sont tous invités à une soirée pour souligner les 40 ans de l'école. Cette dernière aura lieu le 23 mai 2019.

Le 29 mars dernier avait lieu la finale régionale pour le hockey scolaire. Pour la première fois de son histoire, l'équipe de l'école a remporté la finale contre l'équipe de l'école Philemon-Wright.

L'école a remporté un prix pour sa participation à la campagne Centraide. Mme Rioux est très fière de la contribution de l'école au succès de cette campagne de financement.

Aucune candidature n'a été retenue pour le concours Forces Avenir.

La décentralisation des ressources vers les écoles se poursuit. Certaines mesures ont cependant diminué, dont celles pour l'achat de matériel pour les arts et pour les sciences.

Finalement, Mme Rioux souhaite informer les membres du conseil d'établissement que, compte tenu de l'absence de l'enseignant responsable du programme Aquatique, certaines activités prévues ne pourront pas avoir lieu. Les parents seront remboursés.

11. Mot du délégué au comité de parents

Le délégué au comité de parents est absent. Il n'y a donc pas de mot du délégué au comité de parents.

12. Mot du commissaire

M. Loyer est absent, donc il n'y a pas de mot du commissaire.

13. Mot des enseignants

Mme Ayotte souhaite souligner la participation de différents projets à la finale régionale du concours Osentreprendre. Les trois projets – Barbe bleue, Haïti Projet et Érabilisac – ont tous été retenus comme gagnants locaux. À propos d'Érabilisac, Mme Ayotte souhaite mentionner que de nouveaux partenariats pourraient se réaliser et que les personnes impliquées ont soumis à nouveau la candidature d'Érabilisac pour le Marché de Noël.

Mme Turgeon souhaite souligner l'excellent travail des enseignants qui ont travaillé à la vidéo promotionnelle pour la journée verte qui se tiendra le 31 mai 2019.

14. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Desjardins est absente, donc il n'y a pas de mot de la représentante du personnel de soutien.

15. Mot du représentant du personnel professionnel

M. Neault parle de l'activité 30h de la faim qui se déroulait entre le 28 et le 29 mars. 45 élèves ont participé à cette première édition de l'activité. Cela a été un franc succès. Les différents intervenants et les jeunes qui ont participé ont fait le succès de l'activité. Les membres du personnel iront au Gala se tenant à la Polyvalente Nicolas-Gatineau afin de connaître le montant total amassé. M. Neault affirme qu'un montant de 1358\$ a été amassé à l'école.

Dans le cadre de la Journée de la Terre, différentes activités seront offertes aux élèves. Certains élèves ainsi que certains membres du personnel auront la chance de participer à une édition spéciale Environnement du jeu le Tricheur.

16. Mots des représentantes des élèves

Mme Lasalle souhaite revenir sur la finale locale de Secondaire en Spectacle qui se tenait le 29 mars dernier. L'école a remporté le prix de la meilleure finale locale. Myriam Dupuis participera à la finale panquébécoise.

Elle souligne aussi la participation de Sébastien Girard à la finale pancanadienne du concours Exposciences. Cette dernière se tiendra à Fredericton. Toujours dans le domaine des sciences, le concours Génie inventif a eu lieu à l'école.

Mme Lapierre souhaite informer les membres du conseil d'établissement qu'il y aura une course aux biscuits afin de financer le bal des finissants. Différents membres du conseil des élèves agiront à titre de bénévoles.

Elle annonce aussi au conseil que le 25 mai les élèves pourront participer à l'édition féminine du coup de cœur musical.

Mme Lapierre souligne aussi que le conseil des élèves présentera sous peu les résultats de sa consultation portant sur leur école de rêve. Les résultats de cette consultation pourraient être utilisés pour favoriser le sentiment d'appartenance au sein de l'école.

Finalement, elle aborde la question de la possibilité de faire des levées de fonds écologiques afin de soutenir la mission écologique si chère à l'École polyvalente de l'Érablière.

17. Mot du représentant de la communauté

Les représentants de la communauté étant tous les deux absents, il n'y a pas de mot du représentant de la communauté.

18. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

19. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est prévue le 15 mai 2019 à 19 h.



20. Levée de la séance (CÉ-2018-2019-68)

La levée de la séance est proposée par Mme Lapierre. M. Hébert appuie la proposition.
La séance est donc levée à 21 h 14.

Éric Deschênes, président

Nathalie Rioux, directrice